



Académie de Nantes  
COLLEGE  
**Golfe**  
DES PICTONS  
**Collège GOLFE DES PICTONS**  
21 rue du Moulin Rouge  
85770 L'ILE D'ELLE

Téléphone  
02.51.52.00.74  
Fax  
02.51.52.07.69  
Mél  
ce.0850014d@ac-nantes.fr

# Réunion du Conseil d'Administration

SEANCE N° 4

-

03 AVRIL 2018

Le quorum étant atteint avec 13 membres présents, Madame la Principale ouvre la séance à 17h37.

Présence de M. DURAND – Agent comptable et de M. SOULAIN – membre honoraire

Elle soumet le procès-verbal de la séance du 08 février 2018 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration qui l'adoptent en l'état à l'unanimité.

Mme BREVIER-DAURÈS Béatrice est désignée secrétaire de séance.

### **AFFAIRES PEDAGOGIQUES, VIE SCOLAIRE ET VIE DE L'ETABLISSEMENT**

#### **■ ÉCOLE OUVERTE**

▪ Le dispositif ECOLE OUVERTE concerne le public de CM2 (écoles du secteur de recrutement) et 6<sup>ème</sup> du collège, le projet est en lien avec le projet d'établissement dont le but est de favoriser une intégration réussie.

▪ Le programme des vacances de printemps, été et automne est présenté.

#### **VOTE POUR LE RENOUELEMENT DU DISPOSITIF ECOLE OUVERTE**

*Approuvé à l'unanimité - 13 voix pour*

#### **VOTE POUR L'APPROBATION DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL**

*Approuvé à l'unanimité - 13 voix pour*

*Des remarques sont faites sur le fait qu'il n'y a pas d'activités au mois d'août, la seule raison à cette absence d'activité vient du fait de la baisse du budget sur l'ensemble des fonds alloués.*

#### **■ DEMANDE DE RENOUELEMENT – OUVERTURE ATELIER ARTS DU CIRQUE**

▪ Cette activité concerne le public de tous les niveaux. Elle est encadrée par les professeurs de sport et vise à faire découvrir une activité artistique, ainsi que permettre aux élèves de se découvrir eux-mêmes par une activité non scolaire.

▪ Le budget est présenté, il est de 4250,00 € dont 1250,00 € en IMP et 3000,00 € de subventions.

#### **VOTE DU RENOUELEMENT DE L'ATELIER ARTS DU CIRQUE**

*Approuvé à l'unanimité - 13 voix pour*

#### **■ CONVENTION CORDÉES DE LA RÉUSSITE**

▪ Plusieurs établissements scolaires de Vendée sont concernés : Collège TIRAQUEAU – Fontenay-le-Comte // Collège GOLFE DES PICTONS – L'île d'Elle // Collège PIERRE MENDES France – La Chataigneraie // Lycée FRANCOIS RABELAIS – Fontenay-le-Comte // Lycée BEL AIR – Fontenay-le-Comte // L'ÉCOLE DU LOUVRE – Paris.

Cette convention permet de pouvoir débloquer les fonds nécessaires aux actions entreprises.

Cette subvention est gérée par le lycée Rabelais.

#### **VOTE POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION CORDÉES DE LA RÉUSSITE**

*Approuvé à l'unanimité - 13 voix pour*

## AFFAIRES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

### ■ COMPTE FINANCIER

- M. DURAND – Agent comptable – présente l'ensemble du compte financier et donne la parole à Mme JOLLY – Gestionnaire.
  - EXÉCUTION DU BUDGET : Il est précisé que le budget des voyages est à cheval sur deux exercices.  
Des baisses de subventions sont notées, telles que sur les manuels scolaires et l'école ouverte. L'investissement sur PRONOTE Réseau est très utile à l'ensemble du personnel du collège, mais il génère un coût supplémentaire.
  - ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE : Il est noté que l'essentiel des dépenses est pour la viabilisation (eau, gaz, électricité).
  - SERVICE RESTAURATION ET HÉBERGEMENT : Budget très bien maîtrisé grâce à un très bon travail de gestion. Mme JOLLY souligne la qualité des produits cumulés à une grande vigilance sur le gaspillage alimentaire. Il a été noté une augmentation du nombre de repas.

M. DURAND reprend la parole pour les détails du compte financier

- AFFECTATION DU RÉSULTAT
  - SERVICE GÉNÉRAL : 35 140,59 € (+54.01%)
  - S.R.H. : 20 969,90 € (-12.65%)
  - CRÉANCES NON RECOUVERTES : 1005,45 €
  - CONTENTIEUX : 206,85 €
  - FONDS SOCIAUX UTILISÉS : 1297,31 €

Il est noté qu'il n'y a aucun reliquat sur les fonds sociaux. Le fonds de roulement est de 93 jours d'avance, ce qui dénote une bonne trésorerie depuis quelques années et un très bon recouvrement. M. SOULAINÉ félicite Mme JOLLY pour ce travail.

### VOTE POUR L'APPROBATION DU COMPTE FINANCIER

*Approuvé à l'unanimité - 13 voix pour*

### VOTE POUR L'APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

*Approuvé à l'unanimité - 13 voix pour*

## DIVERS

M. SOULAINÉ nous parle d'un concours d'expression orale organisé conjointement par l'ordre des palmes académiques et l'ordre de la légion d'honneur. Ce concours s'adresse aux élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Ce concours ne nécessite pas le déplacement vers la Roche-sur-Yon. Un enregistrement sur clé USB est transmis à l'AMOPA (ordre des palmes académiques).

Le projet sera présenté aux professeurs par Mme LEFER, puis présenté au prochain CA si les professeurs s'en emparent.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20**

La Secrétaire de séance  
Mme Béatrice BREVIER-DAURÈS



La Présidente  
Mme Laurence LEFER

